



Soutainement terre d'un terrain plus haut

Par Doroc

Bonjour,

Nous avons fait construire notre maison il y a 10 ans. Notre terrain est plus haut de 50 cm que celui du voisin (maison d'une vingtaine d'années).

Ce voisin est parti et le nouveau propriétaire depuis 3 ans veut arracher la haie morte dont il est le propriétaire (il y a également un grillage de son côté).

Il nous demande de faire le nécessaire pour éviter que la terre ne tombe chez lui.

Quand est-il ? Car nous n'avons rien changé à l'état naturel du terrain, notre terrain a toujours été plus haut que le sien.

Est-ce tout de même à nous de faire le nécessaire pour la retenue de la terre ?

Par avance merci de vos réponses.

Cordialement.

Par morobar

Bonjour,

SI l'écart de niveau est naturel, il n'y a aucune raison que de la terre s'écoule de chez vous à chez votre voisin.

Mais plutôt il y a eu une modification:

* qui a déblayé ,

* qui a remblayé ?

Celui qui a créé le problème doit l'assumer.